



Conditions Générales de Vente (CGV)

Hébergement de site Web

Article 1 : Objet

Les présentes conditions régissent les ventes par la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) 199A Consulting, ci-après désigné "le prestataire", immatriculée au Registre du Commerce et de l'Industrie sous le numéro 452 591 365 00047, dont le siège social est situé au 159 rue de la Peirière 12520 Compeyre, de son service d'hébergement de site web commercialisé au tarif de 249 euros HT l'année.

Article 2 : Caractéristiques du service d'hébergement

L'offre d'hébergement de site web par le prestataire comprend l'ensemble des services nécessaires pour rendre un site web accessible en ligne 24h/24 et 7j/7. La société s'engage à fournir une disponibilité de ses serveurs à 99%, sauf dans les cas de maintenances préventives et mises à jour.

Un service de sauvegarde sur site distant est exécuté quotidiennement pour garantir la pérennité des données. La restauration des sauvegardes en cas de perte de donnée n'est pas compris dans le prix de vente du service.

Article 3 : Prix

Le prix du service est de 249 euros HT par année d'hébergement, payable en une seule fois à la souscription du contrat d'hébergement. Toute annuité commencée est due dans son intégralité.

Article 4 : Engagement et durée

Le contractant s'engage pour une durée minimale d'un an à compter de la date de souscription du service, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation explicite par le client par simple email ou courrier postal dans un délai minimum de 30 jours précédent le renouvellement.

La date anniversaire du présent contrat est fixée à date de signature du contrat de commande de service.

Article 5 : Paiement

Le mode de paiement retenu pour l'abonnement est le paiement comptant à l'avance par virement bancaire ou par chèque. En cas de non-paiement à la date d'échéance, 199A Consulting se réserve le droit de suspendre le service d'hébergement jusqu'au paiement intégral de la facture.

Article 6 : Résiliation

La résiliation de l'abonnement peut être demandée par le client à la date anniversaire du contrat, avec un préavis de 30 jours. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de résiliation anticipée par le client.

Article 7 : Responsabilité

Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la continuité et la qualité du service. Cependant, il ne pourrait être tenu responsable de tout préjudice direct ou indirect issu d'une interruption de service.

Article 8 : Loi applicable

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

Article 9 : Acceptation du client

Le client reconnaît avoir lu et compris les termes des présentes Conditions Générales de Vente et s'engage à les respecter.

Les présentes conditions sont applicables en permanence et ce dès la date de signature du contrat de commande du service concerné. En cas d'évolution de ces conditions, le client sera averti par tout moyen connu de la mise à jour et sera supposé les avoir acceptées à leur date de mise en œuvre.

Le client :

Date :

Cachet et signature précédé de la mention "lu et approuvé" :